

# Rapport annuel 2022



**KHM CMPR CMB**  
KOLLEGIUM FÜR HAUSARZTMEDIZIN  
COLLEGE DE MEDECINE DE PREMIER RECOURS  
COLLEGIO DI MEDICINA DI BASE

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Portrait du CMPR</b>	<b>4</b>
<b>Prévention</b>	<b>7</b>
<b>Formation postgraduée et continue</b>	<b>11</b>
<b>Recherche et qualité</b>	<b>17</b>
<b>Comptes annuels 2022</b>	<b>22</b>
<b>Facts</b>	<b>26</b>

La forme masculine est généralement utilisée par souci de simplification et de lisibilité. Les termes employés dans le présent document se rapportent néanmoins aux personnes tous genres confondus.

---

## Concept visuel

### Concept visuel du rapport annuel CMPR 2022

Cette année, le concept visuel est une symbiose des deux thèmes du congrès 2022: « positif - négatif » et « micro - macro ». Des photos issues des domaines de la [macrophotographie](#) ou de la [photomicrographie](#) seront présentées en partie comme motif original et en partie comme version négative.

Il en résulte des images intéressantes et uniques à savourer. Tout aussi intéressantes et uniques que nos congrès de Lausanne et de Lucerne!

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à les découvrir!

## Impressum

### Rapport annuel 2022

#### Editeur

Collège de médecine de premier recours

#### Rédaction

Fabian Egli, responsable communication  
Collège de médecine de premier recours

#### Réalisation/images

Union Patronale du Canton de Fribourg,  
Service communication

#### Collège de médecine de premier recours

Rue de l'Hôpital 15  
CP 592  
1701 Fribourg  
khm@hin.ch  
www.khm-cmpr.ch

## Bas les masques!



**Auteur:** François Héritier,  
Président CMPR

Après deux années masquées et virtualisées, coronavirus oblige, 2022 apparaît comme un retour à la normale, avec la reprise des rencontres et des formations en présentiel, la multiplication des déplacements, l'enthousiasme des retrouvailles.

Tourner la page et oublier ce virus devenu banal, rabaisé au rang de grippe avec ses épidémies saisonnières, ses vaccinations annuelles et ses traitements de personnes à risques. Rattraper le temps perdu, se hâter de reprendre l'avion, de grimper dans nos bagnoles et bouffer du bitume, se laisser regagner par la fièvre acheteuse et consumériste. Finie la pandémie! Enfin de l'air, bas les masques. Ouf!... Vraiment?

Voulons-nous sérieusement reprendre le business as usual? Continuer de piller sans vergogne les ressources limitées de notre planète et poursuivre son réchauffement au point d'hypothéquer la survie de nos descendants? Que retenons-nous de ce ralentissement dicté par la Covid-19? Seulement une baisse, quoique discrète, des émissions de gaz à effet de serre? Tirons-nous des leçons? Sommes-nous prêts déjà à réfléchir puis à agir pour changer nos modes de vie? Vers plus de simplicité heureuse...

Grand questionnement existentiel, mais nécessaire: notre survie en dépend. Et au sein de notre fondation CMPR, des interrogations du même ordre nous occupent. Comment rendre nos trois activités principales de formation, recherche et prévention, les plus respectueuses possibles du

climat? Diminuer les déplacements avec des séances et des formations hybrides plutôt à distance qu'en présence? Soutenir des projets de recherche climate friendly type smarter medicine? Promouvoir les actions préventives montrant un co-bénéfice santé-environnement?

Certaines mesures sont déjà prises, d'autres à venir. En attendant, ce rapport annuel résume bien notre activité 2022 avec le bon succès de nos deux congrès de Lucerne et Lausanne, nos formations diverses et l'attribution des prix, des bourses et des fonds. Avec la représentation en plus dans divers groupes de travail nationaux (PEPra et Planetary Health de la FMH, promotion des vaccinations contre la grippe et la Covid et StAR de l'OFSP notamment) nous pouvons faire entendre la voix de la médecine de premier recours et en assurer sa promotion.

Enfin, le bilan de nos finances peut poser question avec la diminution de notre fortune. Des discussions stratégiques sont en cours. Mais est-ce le but d'accumuler des milliers de francs en banque quand tant d'idées et de projets émergent de nos instituts de médecine de famille et qu'il est difficile de les financer par d'autres voies?

Bonne lecture, sans les masques! Avec un tout grand MERCI à toutes celles et à tous ceux qui font vivre et fonctionner le CMPR, du secrétariat de Fribourg au Conseil de Fondation, pour le développement et le rayonnement de la médecine de premier recours.

### Aspects juridiques

Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une fondation opérationnelle au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Il est de caractère non lucratif (but non commercial) et il est actif dans toute la Suisse. Le CMPR n'a pas de membres, mais il peut compter sur le soutien de divers partenaires/porteurs :

- la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
- pédiatrie suisse
- les facultés de médecine de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Zurich (y c. les instituts de médecine de premier recours)
- les instituts de médecine de famille lucernois et saint-gallois
- Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)

### But/objectif

Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une plateforme d'échange et de stratégie destinée aux médecins de premier recours et aux pédiatres. Il a pour objectif de contribuer à façonner le présent et le futur de la médecine de premier recours en Suisse.

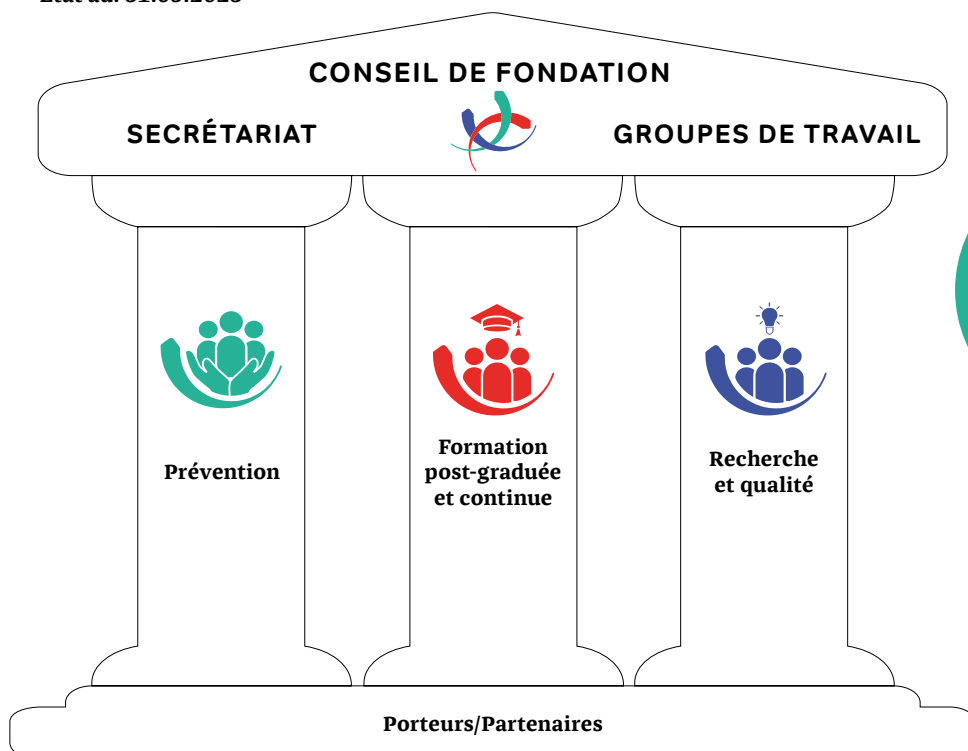
### Tâches et domaines d'activité

Le CMPR s'engage essentiellement dans le domaine de la prévention (p.ex. Journée nationale de vaccination contre la grippe), de la formation postgraduée et continue (p.ex. attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien) ainsi que dans la recherche et la qualité (p.ex. Prix de recherche/Early Career Prize et bourse de démarrage). Il poursuit également ces objectifs en s'impliquant au sein d'autres organisations et groupes de travail ayant des objectifs similaires. Cet engagement peut prendre la forme de soutiens financiers ou de représentations au sein de comités et commissions d'experts (p.ex. Sécurité des Patients Suisse, Santé publique Suisse, etc.).

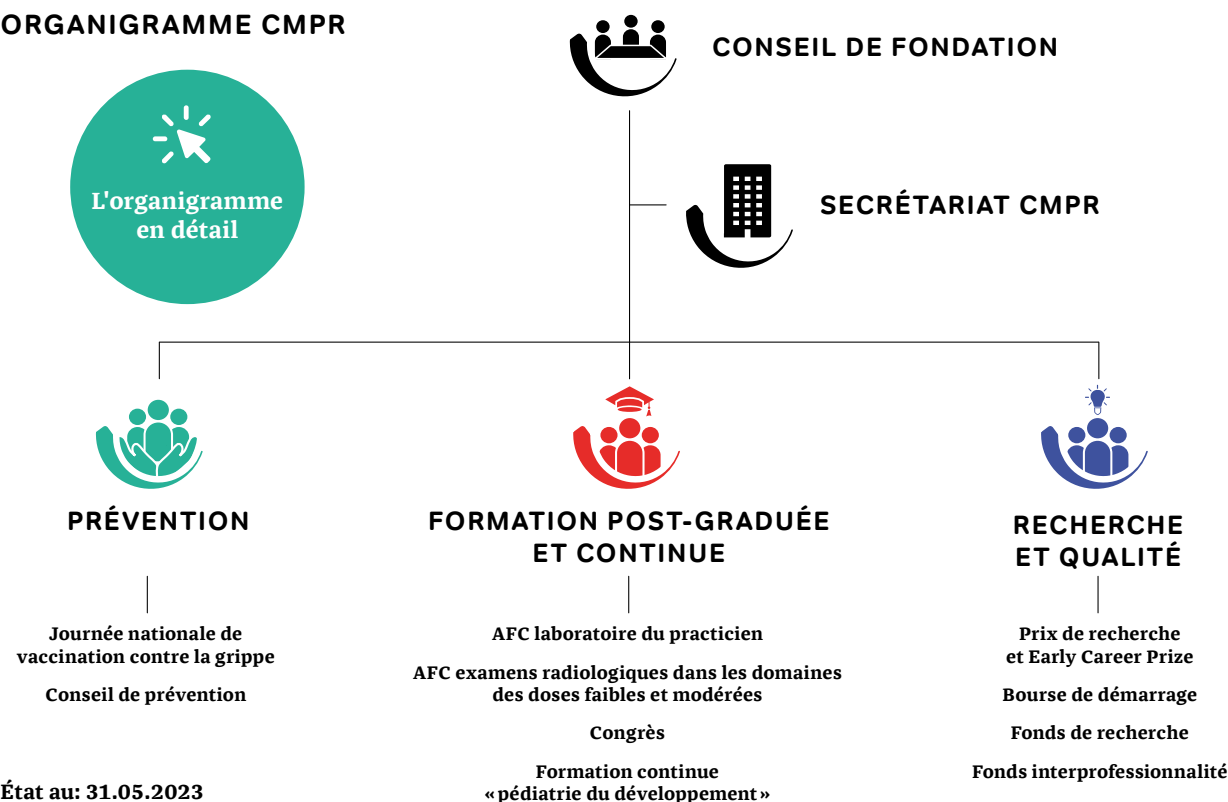
### Organisation/structure (La maison CMPR)

Dans ses trois principaux domaines d'activité, soit Prévention, Formation postgraduée et continue et Recherche et qualité, le travail du CMPR se fait essentiellement sous forme de projets. Le secrétariat du CMPR fait office d'état-major et soutient les projets pour ce qui est de l'administration et du contrôle. D'autre part, il se charge de la communication globale, il assure l'échange d'informations sans accroc entre les différents projets et le Conseil de fondation et il contrôle et supervise le respect du budget global.

État au: 31.05.2023

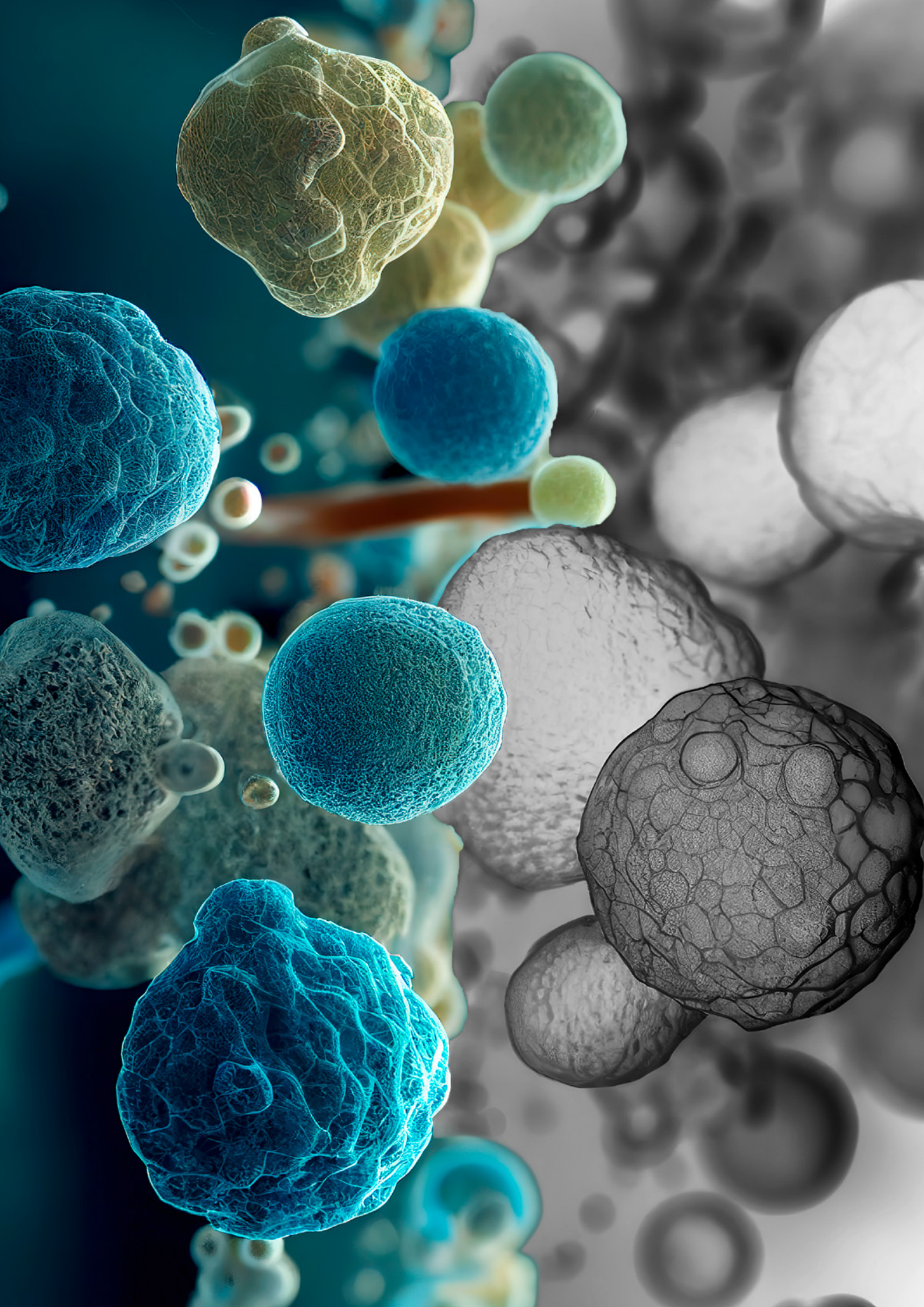


## ORGANIGRAMME CMPR



## CONSEIL DE FONDATION

Nom	Fonction	Société de discipline/faculté/institut
François Héritier	Président	-
Johanna Sommer	Vice-présidente	Fac. méd. Genève
Romeo Providoli	Caissier	SSMIG
Donato Tronolone	Membre	SSMIG
Olivier Pasche	Membre	SSMIG
Susanne Stronski	Membre	pédiatrie suisse
Nicole Jundt Herman	Membre	pédiatrie suisse
Andreas Zeller	Membre	Fac. méd. Basel
Drahomir Aujesky	Membre	Fac. méd. Bern
Nicolas Rodondi	Membre	Fac. méd. Bern
Pierre-Yves Rodondi	Membre	Fac. méd. Freiburg
Idris Guessous	Membre	Fac. méd. Genf
Jacques Cornuz	Membre	Fac. méd. Lausanne
Nicolas Senn	Membre	Fac. méd. Lausanne
Christoph Meier	Membre	Fac. méd. Zürich
Thomas Rosemann	Membre	Fac. méd. Zürich
Christoph Merlo	Membre	Institut de médecine de famille & Community Care, Lucerne
Christian Studer	Membre	Institut de médecine de famille & Community Care, Lucerne
Christian Häuptle	Membre	Centre de médecine de famille, St-Gall
Philippe Luchsinger	Membre	mfe



## Journée nationale de vaccination contre la grippe



**Auteur:** Fabian Egli  
chef de projet journée nationale  
de vaccination contre la grippe

Face à la pandémie de Covid-19, nous avons fait preuve, en 2020 et 2021, de flexibilité et d'un grand sens de l'adaptation. Elle nous a montré que même les journées de campagne établies de longue date peuvent au besoin faire l'objet d'adaptations ou de modifications.

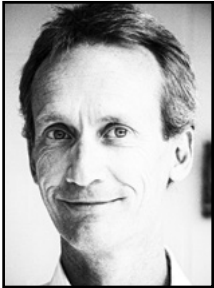
Suite à la forte demande mondiale de vaccins contre la grippe durant l'automne 2021, les livraisons ont connu des retards jusqu'en novembre. De plus, en raison des mesures contre le Covid-19, la vague de grippe 2021 à 2022 avait connu un certain retard, puisqu'elle ne s'est déclarée qu'en mars à avril. De ce fait, selon l'évolution liée au Covid-19, il semblait plausible que l'épidémie de grippe de l'hiver 2022/2023 survienne également plus tard. Dans ce cas, une vaccination précoce en automne n'aurait donc pas permis d'assurer une couverture optimale jusqu'au printemps. Pour ces raisons, le comité d'organisation a jugé opportun de reporter quelque peu la Journée nationale de vaccination contre la grippe. Grâce à l'étroite collaboration pluriannuelle entre les or-

ganisateurs partenaires (CMPR, OFSP, FMH, phS), elle a finalement eu lieu comme prévu **le vendredi 25 novembre 2022**. Malgré le Black Friday organisé dans toute la Suisse ce jour-là, les médecins de famille et les pédiatres n'ont guère recensé de réactions négatives au sujet de la date, et après deux années difficiles, la Journée nationale de vaccination contre la grippe a enfin pu reprendre son cours normal.

Depuis son introduction en 2004, cette journée permet à la population de se faire vacciner facilement contre la grippe tout en étant une action bénéficiant d'un écho important: c'est **MAINTENANT** qu'il faut se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

La Journée nationale de la vaccination contre la grippe a d'ailleurs connu sa 19<sup>e</sup> édition en 2022. L'année prochaine, nous fêterons donc son 20<sup>e</sup> anniversaire! Bien entendu, nous comptons à nouveau sur le large soutien des médecins de premier recours et des pédiatres.

## Conseil de prévention



**Auteur:** Stefan Neuner-Jehle, président du Conseil de prévention

En 2022, le Conseil de prévention s'est principalement impliqué dans les trois domaines suivants :

### PEPra

Le projet fédérateur PEPra – *La prévention au cabinet médical fondée sur les preuves* sous l'égide de la FMH est sur la bonne voie, avec un peu de retard toutefois en raison de la pandémie. Les premières formations ont été organisées en 2022 dans les cantons pilotes de Saint-Gall, de Lucerne et de Bâle (principalement *Motivational Interviewing* et *Stress/Dépression*) et le site web est maintenant prêt pour recevoir les inscriptions ([www.pepra.ch](http://www.pepra.ch)). Une première évaluation des cours a montré que 80 % des participants étaient des médecins de famille ou des AM/CMA qui jugent le cours utile pour leur quotidien professionnel.

En guise de rappel : le projet PEPra consiste fondamentalement à fusionner des programmes de prévention destinés aux médecins de famille et à leurs collaborateurs pour constituer une offre large, bien coordonnée et à l'épreuve de la pratique. Les outils et les techniques de prévention, enseignés lors de cours de formation et en ligne, en sont les éléments porteurs. Le CMPR a contribué au programme *Coaching santé CMPR*, un module développé, testé et dispensé à l'échelle régionale depuis plusieurs années. Il est désormais intégré dans le module de base du PEPra *Conseil et communication*, mais il est également présent dans des modules thématiques comme le tabac, l'alcool, l'activité physique et d'autres dont le contenu est orienté vers des applications pratiques.

En 2023, une douzaine de nouveaux cours sont prévus dans les cantons pilotes, BS, FR et SG. Un pool d'animateurs est en cours de constitution et les animateurs sont formés dans des cours selon le

principe *Teach-the-Teacher*. Le CMPR est ainsi directement impliqué tant dans le pool des animateurs que dans le groupe de pilotage (*task force*).

### EviPrev

Il s'agit essentiellement de fournir aux médecins praticiens des outils permettant d'évaluer clairement et sur la base de preuves quelles sont les actions préventives utiles, dont le dépistage et la vaccination, selon les tranches d'âge. Le programme EviPrev ([www.eviprev.ch](http://www.eviprev.ch)) est un partenaire du programme PEPra et a développé courant 2022 un module à son intention en allemand et en français. Pour l'instant, le module n'a malheureusement pas encore été sollicité par les cantons et n'a donc pu être testé en situation réelle.

Les [recommandations actualisées](#) (uniquement en allemand) ont été publiées fin décembre 2021 et une nouvelle publication consacrée à la mise en œuvre et à la diffusion est prévue dans le courant de l'année 2023 dans la revue *Primary and Hospital Care*. Le site web a été remanié en 2022 avec le concours de S. Neuner-Jehle, représentant du CMPR, et il est désormais disponible en deux langues. Des négociations sont en cours avec la commission qualité de la SSMI et avec e-Health Suisse afin d'explorer les synergies utiles à son développement. Le CMPR et la SSMIG ont été sollicités, comme par le passé, pour apporter un soutien financier.

Le CMPR continuera de soutenir la diffusion d'EviPrev lors de ses congrès, par sa représentation au sein de l'association ainsi que dans le conseil scientifique, et S. Neuner-Jehle, en tant que mandataire, utilise systématiquement EviPrev dans l'enseignement qu'il dispense aux étudiants en médecine (universités de Zurich et de Lucerne).

### Parachutes

Organisé par PHS Public Health Services, le programme Parachutes ([www.fr.stoppsturz.ch](http://www.fr.stoppsturz.ch)) a officiellement pris fin en janvier 2023 après plusieurs années d'activité. Plusieurs cantons (Berne, Zurich, Saint-Gall, Jura, Grisons) l'ont intégré dans leurs activités de promotion de la santé, du moins pendant la durée du projet. En plus



de divers types de formation, le programme a développé un algorithme central qui utilise trois questions de dépistage pour identifier les patients âgés à risque de chute et les diriger vers un examen et un traitement approprié. La particularité de ce programme est l'approche innovante qui permet à plusieurs acteurs d'y accéder, dont les soins à domicile (Spitex), les pharmacies, les cabinets de physiothérapie et d'ergothérapie, les cabinets médicaux, etc. Des produits spécifiques ont été spécialement développés à cet effet, tels des formations en présentiel ou en ligne ainsi qu'un site web. Le CMPR était représenté dans le groupe de pilotage et des groupes de travail spécifiques concernant les domaines professionnels de la médecine de famille (médecins, AM/CMA).

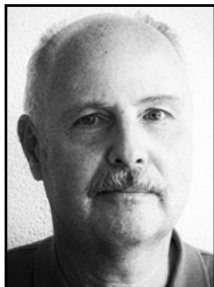
Quel est l'avenir de Parachutes? Par chance, le Bureau de prévention des accidents (BPA) a repris le matériel et les créations du programme et s'engage à les diffuser. De plus, il est prévu de proposer des formations pour les groupes cibles dans le cadre du programme PEpra décrit ci-dessus. En outre, des négociations fructueuses sont en cours avec des réseaux de médecins (MedBase, Medix), des organisations de soins à domicile et des assureurs pour déterminer à quel point les mesures Parachutes peuvent soutenir les efforts de qualité et la gestion des cas.

En siégeant dans la commission Public Health de la FMH, le CMPR poursuit ses relations avec les acteurs du monde de la prévention. Le Conseil de prévention donne des renseignements fondés lorsque les autorités ou d'autres parties prenantes lui demandent des informations touchant à la prévention. En tant que rédacteur en chef de la revue renommée *Primary and Hospital Care*, le président du Conseil de prévention continue d'exercer une influence directe sur les publications liées au domaine de la prévention dans ce journal central pour la médecine de premier recours suisse.

Pour finir en beauté, en mai 2022, Promotion Santé Suisse a publié un ouvrage intitulé *Prévention des maladies chroniques non transmissibles: Stratégies et exemples de réalisations concrètes*, qui offre un aperçu complet des activités de prévention des maladies non transmissibles, par exemple la prévention cardiovasculaire, le dépistage du cancer, la prévention du tabagisme, pour ne citer que quelques chapitres pertinents pour la médecine de premier recours parmi la vaste palette thématique. L'auteur y a contribué avec un chapitre dédié à la prévention dans la pratique. Bonne nouvelle: cet [ouvrage collectif de 536 pages](#) avec plus d'une centaine d'illustrations est disponible gratuitement sur le site de Promotion Santé Suisse.



## Attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien CMPR



**Auteur:** Stephan Rupp, président de la Commission de formation postgraduée du laboratoire du praticien CMPR

Certes, Corona n'a pas disparu, mais le virus a désormais beaucoup moins d'emprise sur notre vie quotidienne. Cela a été notamment démontré lors de nos cours pour l'obtention de l'attestation de formation complémentaire pour la pratique du laboratoire au cabinet médical, qui ont repris sans mesures de protection particulières. Si nous avons toujours disposé d'un nombre suffisant de places malgré les conditions difficiles, c'est à nos responsables de cours, Dagmar Kessler et Roman Fried, ainsi qu'à nos collègues tessinois que nous le devons.

La normalité est notamment revenue parce que les dispositions transitoires ont expiré fin 2022. Dès 2023, il ne sera donc plus possible de demander une AFC-LP provisoire.

Nous avons toujours tenu à ce que le cours Laboratoire du praticien soit le plus actuel possible. Nous avons donc pris contact avec les sociétés professionnelles afin d'évaluer les aspects surannés du cours et de l'apprentissage en ligne. En raison de problèmes d'ordre linguistique dans la version italienne, nous avons commandé une nouvelle traduction.

Notre certificat de capacité atteste que nous, les médecins, avons les compétences nécessaires pour gérer un laboratoire de cabinet médical. Nous pratiquons la pré- et la post-analytique ainsi que les processus analytiques eux-mêmes. Nous savons poser l'indication d'analyses de laboratoire, interpréter les valeurs obtenues, reconnaître les erreurs et les corriger. Des essais circulaires démontrent en outre la bonne qualité constante de notre laboratoire.

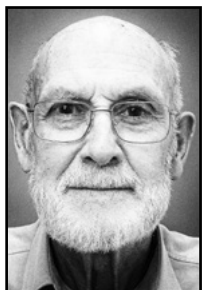
Toutefois, malgré nos efforts, le laboratoire du cabinet médical est malheureusement régulièrement sous le feu des critiques. Les arguments de coût et de qualité sont mis en avant. Il est pour-

tant évident à toute personne qui s'intéresse à la question que les avantages du laboratoire de cabinet médical l'emportent sur les inconvénients. Les résultats importants sont rapidement disponibles et peuvent être pris en compte sans délai dans la thérapie. Faut-il un antibiotique? Le patient doit-il être hospitalisé pour des douleurs thoraciques? Y a-t-il une infection des voies urinaires? Pourrait-il s'agir d'une embolie pulmonaire?

Nous retirer le laboratoire du cabinet médical équivaldrait à modifier notre façon d'agir en tant que médecins. Par exemple, en attendant les résultats du laboratoire, nous serions obligés de prescrire une profusion d'antibiotiques, et éventuellement de convoquer le patient pour une consultation de suivi afin de discuter des résultats et d'adapter le traitement. Nous devrions hospitaliser plus fréquemment les patients à défaut de disposer d'un outil d'évaluation professionnel. Il est évident que j'économise les frais de laboratoire si je n'en ai pas dans mon cabinet. Mais c'est oublier les surcoûts ultérieurs plus importants. L'argent économisé sur les frais de laboratoire du cabinet, et même plus, je le dépense par la suite en « thérapies de sécurité », consultations de suivi, frais d'examen à l'hôpital etc. Tout ce qui ne peut pas être fait en cabinet devient très vite très cher. La prescription plus importante d'antibiotiques en l'absence d'aides à la décision via le laboratoire aura pour conséquence une résistance accrue aux antibiotiques.

Grâce à l'attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien, nous démontrons au monde politique que nous sommes en mesure de prescrire, d'effectuer et d'interpréter de manière compétente des analyses de laboratoire dans nos cabinets. Toutefois, il reste à faire comprendre aux politiques que le laboratoire de cabinet médical est un avantage pour tous, pour le patient, le médecin et les hôpitaux (en raison de la diminution des transferts d'urgence), mais aussi pour les instances contributrices, grâce aux économies sur les coûts subséquents.

## Certificat de capacité: images radiologiques dans les domaines des doses faibles ou modérées (CMPR)



**Auteur:** Aloys von Graffenried, président par intérim de la commission de formation postgraduée en radiologie

Au cours de l'année 2022, 62 médecins ont commencé cette formation postgraduée. Les experts ont accompagné 174 candidats, dont 43 ont suivi avec succès cette formation exigeante et ont obtenu leur attestation. Au total, sept candidats ont abandonné la formation pour diverses raisons et deux médecins ont bénéficié des dispositions transitoires.

Les experts ont pu échanger par Zoom au milieu de l'année et se retrouver à la fin de l'année, à Fribourg. Là, les experts Heinz Gloor et Ulrich Castelberg ont été remerciés dans les formes pour leur long engagement.

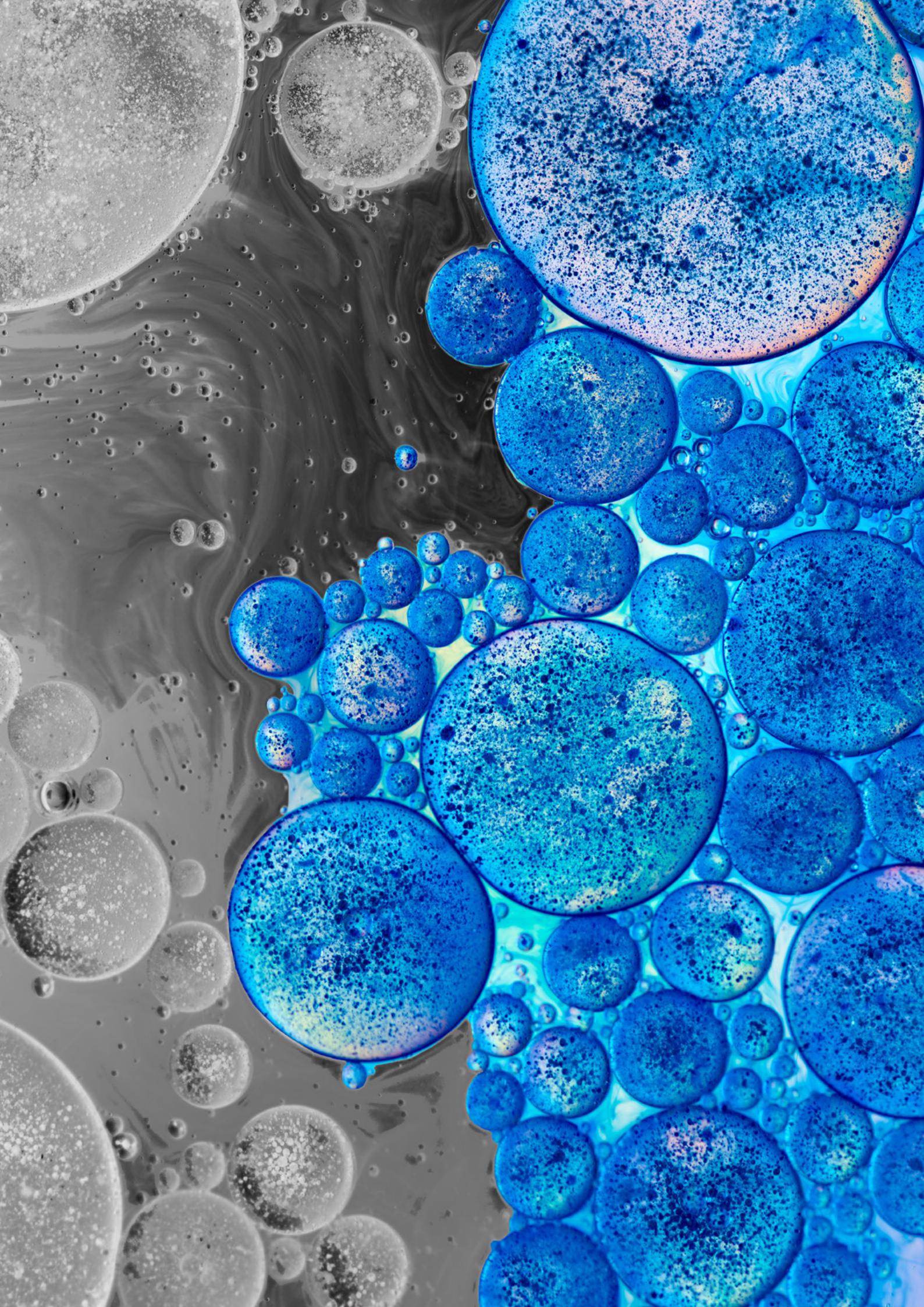
En plus des habituels points à l'ordre du jour, la discussion a porté sur la marche à suivre en cas de recours. En raison du manque de coopération d'une candidate, qui avait obtenu un changement d'expert, et de l'absence de soutien technique d'un tuteur étranger au titre académique plus élevé, le second expert a refusé, au terme de la formation, de transmettre au secrétariat l'attestation. Le recours était programmé d'avance. Il a été traité par le membre de la Société Suisse de radiologie siégeant à la commission de formation postgraduée et continue «Images radiologiques dans les domaines des doses faibles ou modérées (CMPR)» et par un expert sollicité par le CMPR. Tous deux ont finalement approuvé le recours.

Le radiologue et l'expert orthopédiste consultés ont avant tout évalué les images et non la réflexion du médecin de famille, combinée aux résultats de l'examen et à l'évaluation des images. A l'avenir, il faudra impérativement leur adjoindre un médecin de premier recours.

Le recrutement de nouveaux experts est la tâche la plus importante et la plus noble d'un président. Ainsi, un dépliant bilingue destiné à recruter de nouveaux experts a été joint au dossier du congrès ASMM de fin novembre. Grâce à celui-ci et à quelques entretiens directs, il a été possible de recruter trois nouveaux experts.

Après une activité intense depuis 1995, l'actuel président ad interim transmet le gouvernail du navire Radiologie du CMPR à un nouveau capitaine, notre confrère Jean-Dominique Lavanchy, en lui souhaitant une mer sereine, bon vent et beaucoup de nouvelles idées.

Le président sortant remercie le secrétariat du CMPR pour son engagement important et sa collaboration toujours fructueuse.



## Congrès CMPR 2022



**Auteure:** Heidi Fuchs,  
organisatrice de congrès et  
fondatrice de Medworld AG

Les deux congrès du Collège de médecine de premier recours ont une fois de plus prouvé leur rôle de précurseur dans le paysage suisse des congrès et de la formation continue. Le congrès du CMPR de Lucerne, dont le thème était « positif – négatif », a réuni un millier de participants, dont plus de 750 en présentiel et 250 en ligne. Une centaine d'intervenants se sont rendus sur place pour cultiver les échanges personnels directs. Le congrès CMPR a quant à lui compté plus de 350 participants sur place.

A l'occasion du congrès du CMPR de Lucerne, cent intervenants se sont exprimés lors de quatre conférences plénières, vingt séminaires et huit modules (dont certains proposés plusieurs fois) sur une foule de thèmes de médecine interne générale et de médecine de famille. Plus de 70 entreprises et organisations étaient représentées dans une exposition passionnante. L'atmosphère d'apprentissage et l'ambiance étaient excellentes.

Le congrès CMPR de Lausanne était dédié au thème « micro – macro ». Malgré un format plus modeste par rapport au congrès CMPR de Lucerne, cette journée de formation continue a rassemblé plus de vingt intervenants, qui ont suscité l'enthousiasme des participants avec trois conférences plénières et onze séminaires. Avec plus d'une quarantaine d'entreprises, l'exposition était passionnante et variée.

### **Clinical Skills Academy**

La veille du congrès du CMPR a eu lieu la première Clinical Skills Academy (CSA). Cette formation continue a été créée pour transmettre aux médecins de famille et aux pédiatres des compétences importantes dans le domaine de la traumatologie, actuellement absentes dans le curriculum. Cette première édition de CSA était dédiée à la traumatologie des membres supérieurs (épaule, coude, main). La formation continue a affiché complet en très peu de temps.

La Clinical Skills Academy sera poursuivie en 2023 et sera à nouveau organisée la veille du congrès CMPR. L'accent de cette deuxième édition sera mis sur la traumatologie des membres inférieurs (bassin, hanche, genou).

Le succès rencontré par la Clinical Skills Academy à Lucerne a incité les personnes impliquées à élargir cette offre en 2023 à la Suisse romande (la veille du congrès du CMPR de Lausanne).

D'ailleurs, en 2023, le leitmotiv des congrès du CMPR sera: « chercher – trouver ». Lucerne et Lausanne proposeront donc une offre étendue de thématiques actuelles de la médecine de famille et de l'enfance. En route pour Lucerne et Lausanne!

### Formation continue « Pédiatrie du développement pour les médecins de premier recours »



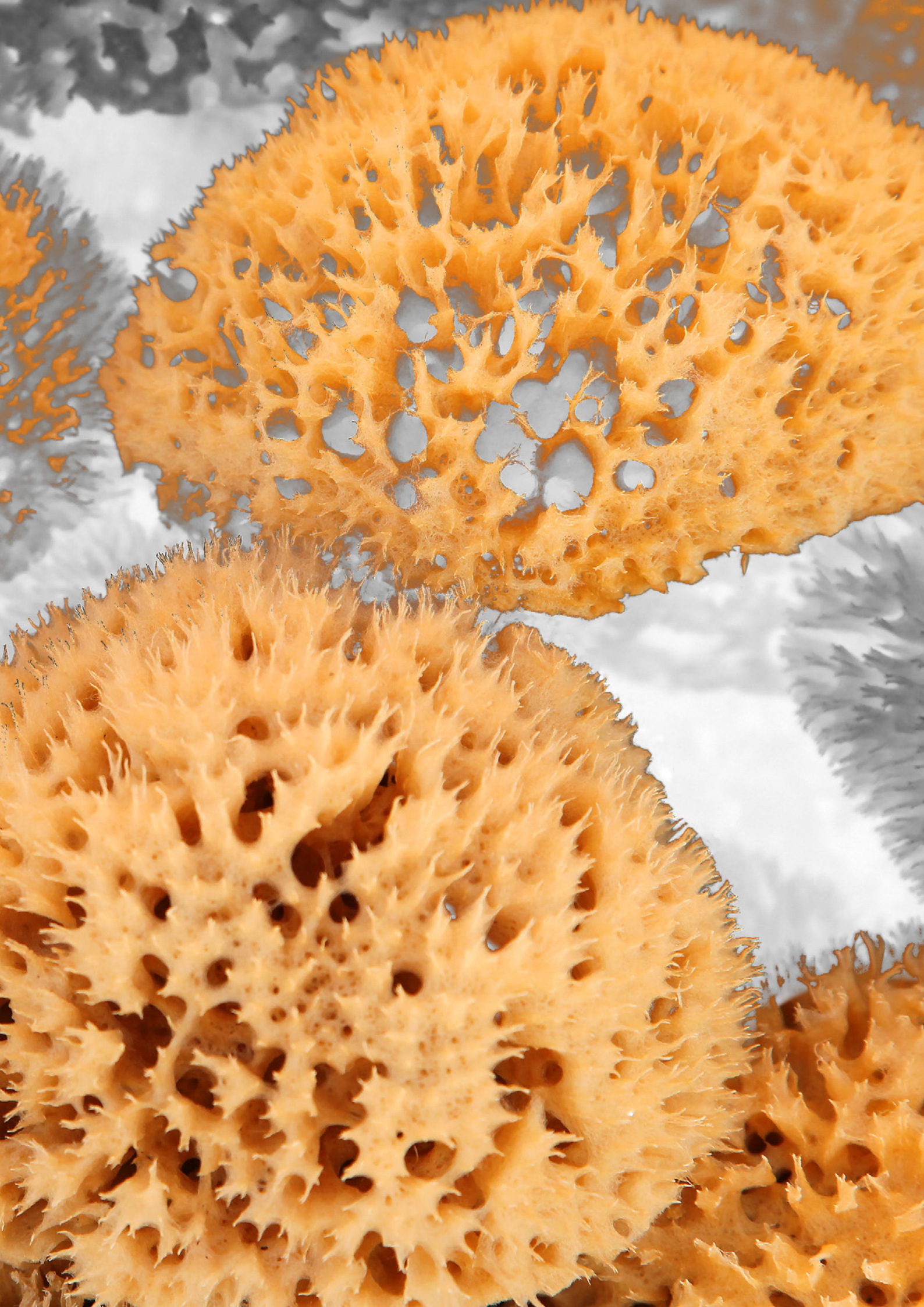
**Auteure:** Elisabeth Blöchlinger,  
cheffe de projet

C'est la troisième fois depuis le projet pilote en 2019 que nous avons pu proposer les trois modules de la formation continue susmentionnée. Chaque module a duré une journée entière, raison pour laquelle les participants ont pu faire valider huit crédits (formation continue essentielle SSMIG) par jour de cours. En 2022, l'équipe a pu s'appuyer largement sur le travail préparatoire des cours précédents et proposer à nouveau ces cours en mode hybride. L'intérêt accru pour les offres en ligne se constate également auprès des autres formations continues en médecine généraliste et cette forme d'organisation avait d'ailleurs été élaborée et testée en 2020 et 2021 pour répondre aux mesures liées au Covid-19.

Contrairement au concept initial (42 participants au maximum, participation active en deux groupes restreints), seule une poignée de participants s'étaient rendus sur place; 30 à 40 personnes ont pris part en ligne. Afin d'assurer le dialogue entre tous les participants et les intervenants,

les médecins de premier recours Gregor Stadler et Elisabeth Blöchlinger étaient connectés depuis la salle de cours et enregistraient les demandes issues du chat, soit pour y répondre directement, soit pour les transmettre aux intervenants.

Les réactions positives des participants, recueillies à l'aide d'un questionnaire d'évaluation, ont montré que l'offre était toujours très appréciée. On peut toutefois se demander si la formation continue devrait se poursuivre sous cette forme. Du côté des intervenants, il existe une nette préférence pour les cours en présentiel. Le dépistage pédiatrique exige une attitude fondamentalement honnête et empathique, qui doit se répercuter sur les parents, et ces aspects se transmettent bien plus facilement par contact direct. Bien entendu, les besoins des médecins participants doivent également être pris en compte dans la discussion, raison pour laquelle les modules continueront probablement d'être/devront être proposés dans un format hybride.





## Prix de recherche et Early Career Prize CMPR 2022



**Auteur:** Fabian Egli,  
responsable communication

En 2022, le Collège de médecine de premier recours a une nouvelle fois décerné le Prix de recherche et le *Early Career Prize*. Ces deux distinctions ont pour but de promouvoir de manière ciblée des travaux de recherche remarquables dans le domaine de la médecine de premier recours et de motiver la relève à s'impliquer dans la recherche.

Les articles et protocoles de recherche sont soumis à des jurés indépendants, qui procèdent à un classement individuel des travaux en appliquant des critères d'évaluation communs. Sur la base de ces classements, le secrétariat rédige un résumé, qui est ensuite discuté en séance plénière du jury. A l'issue de la discussion, celui-ci présente une proposition au conseil de fondation du CMPR, qui désigne en définitive les lauréats des deux prix.

Le jury 2022 était composé des cinq membres suivants:

- Prof. Dr méd. Michael M. Kochen, Institut für Allgemeinmedizin, Universitätsklinikum Freiburg, Allemagne (président)
- Dr méd. Manuel Blum, Institut für Hausarztmedizin, Berne
- Dr méd et phil. Stefan Essig, Zentrum für Hausarztmedizin und Community Care, Lucerne
- Prof. Dr Stefan Neuner-Jehle, Institut für Hausarztmedizin, Zurich
- Dr méd. Eva Pfarrwaller, Institut universitaire de médecine de famille et de l'enfance, Genève

Pour en apprendre plus sur les deux lauréats, les titres et les sujets des travaux primés, il vous suffit de lire la section suivante. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

### Lauréat Prix de recherche CMPR 2022

« **Effect of a patient-centred deprescribing procedure in older multimorbid patients in Swiss primary care – A cluster-randomised clinical trial** » de Stefan Zechmann et al.

**Contexte:** Le traitement des patientes et patients avec polypharmacie est un défi dans la pratique clinique quotidienne et les preuves au sujet de l'effet d'une réduction des médicaments ne sont pas homogènes. L'objectif de cette étude était de déterminer si une intervention centrée sur le patient permettait de réduire la polypharmacie chez les patientes et patients âgés multimorbides, sans augmenter le nombre d'évènements pathologiques indésirables ni altérer la qualité de vie.

**Méthodes:** Dans cette étude clinique randomisée en cluster conduite avec 46 médecins de famille, un suivi de 12 mois a été effectué. Les médecins de famille participants ont été répartis en un groupe interventionnel et un groupe contrôle, puis ils ont respectivement recruté 128 et 206 patients, âgés de  $\geq 60$  ans et prenant  $\geq 5$  médicaments depuis  $\geq 6$  mois. L'intervention elle-même consistait en une formation de deux heures pour les médecins de famille, au cours de laquelle ils ont été formés à l'utilisation d'un algorithme validé de réduction des médicaments, incluant également une prise de décision commune. Les médecins de famille du groupe contrôle ont reçu une formation générale sur la polypharmacie. Le critère d'évaluation primaire était la différence moyenne au niveau du nombre de médicaments par patient 12 mois après l'intervention. D'autres critères d'évaluation concernaient la sécurité des patients et la qualité de vie.

**Résultats:** 334 patientes et patients ayant un âge moyen [écart-type] de 76,2 [8,5] ans ont participé. La différence moyenne au niveau du nombre de médicaments entre la valeur de départ et après 12 mois était de 0,379 médicament dans le groupe interventionnel (8,02 et 7,64;  $p = 0,059$ ) et de 0,374 dans le groupe contrôle (8,05 et 7,68;  $p = 0,065$ ). La comparaison entre les groupes n'a montré une différence significative qu'immédiatement après l'intervention ( $p = 0,002$ ). Il n'y avait pas de différence significative en termes de sécurité des patientes et patients ou de qualité de vie.

**Conclusion:** Notre intervention simple et axée sur le patient visant à réduire la prise de médicaments est efficace immédiatement après l'intervention, mais pas après 6 et 12 mois. Des recherches supplémentaires doivent être menées pour déterminer l'intervalle de répétition optimal afin d'obtenir également un effet durable à moyen et long terme sur la polypharmacie des patientes et patients âgés polymorbides. L'intégration du « shared decision-making » dans la réduction des médicaments est un facteur clé de succès.

---

### Lauréate Early Career Prize CMPR 2022

« **Frequent users migrants of the emergency department: Who are they and why do they consult?** » de Carmen Cariello et al.

**Contexte:** Une grande attention a été portée aux hauts consommateurs des urgences (HCSU) au vu de l'important engorgement des urgences durant ces dernières décennies. Cette thématique fait l'objet d'un axe de recherche qui a démarré il y a plus de dix ans au sein d'Unisanté et de l'hôpital universitaire de Lausanne et qui a été soutenu par deux financements du Fonds National Suisse. Ce projet est niché dans un d'entre eux. Une caractérisation globale de cette population a été effectuée indiquant que les HCSU présentent et cumulent plus souvent des difficultés d'ordre sociale (fréquemment sans emploi ou dépendant de l'aide social), psychologique (plus de comorbidités psychiatriques) et somatique (plus de maladies chroniques), en comparaison aux non-HCSU. Des données récentes indiquent toutefois que les HCSU représentent un groupe relativement hétérogène et des études sont donc nécessaires pour caractériser les sous-populations de ce groupe afin d'adapter au mieux les prises en charges cliniques. Une sous-catégorisation des HCSU méritant notre attention inclus les patients migrants. En effet, l'Observatoire Suisse de la santé a publié en 2018 un rapport montrant que les habitants de nationalités étrangères utilisaient plus souvent les urgences que les résidents Suisses. Confirmant ces faits, une surreprésentation des requérants d'asile parmi les HCSU a été mise en avant lors d'une étude conduite à l'hôpital universitaire de Lausanne entre 2017 et 2019. À notre connais-

sance, de très rares études se sont intéressées aux HCSU migrants, alors que les recherches montrent différentes barrières qui pourraient expliquer une plus grande utilisation des urgences par cette population, comme le manque de connaissance du système de santé et la barrière de la langue. Le but de cette étude est d'explorer qualitativement l'expérience des migrants et des non-migrants HCSU aux urgences, et plus largement leur expérience avec le système de santé suisse, afin de comprendre leur utilisation et compréhension du système de santé et les difficultés médico-psycho-sociales rencontrées par cette population.

**Méthodologie:** Cette étude se base sur des entretiens semi-structurés avec des HCSU migrants et non migrants, menés à l'hôpital universitaire de Lausanne, sur une période de quatre mois (décembre 2021 à mars 2022). Les critères d'inclusion primaires sont : être HCSU ( $\geq 5$  consultations aux urgences durant les 12 derniers mois) et être majeur. Les critères d'inclusion distinguant les deux groupes sont :

- 1) patients migrants: être requérant d'asile (permis d'établissement N), réfugié (permis d'établissement réfugié F et B), être à l'aide d'urgence ou sans papier et résider en Suisse depuis moins de 5 ans.
- 2) patients non-migrants: être de nationalité Suisse.

Les entretiens seront menés jusqu'à saturation des données. Nous estimons qu'elle sera atteinte après environ 15 entretiens par groupe.

L'équipe de recherche traitera les données au travers d'une analyse de contenu conventionnelle inductive. Le codage des données sera conduit à l'aide d'ATLAS.ti (2012).

**Résultats attendus:** L'étude quantitative descriptive menée par Müller et al. aux urgences de l'Inselspital à Bern s'est intéressée à l'utilisation des urgences par les requérants d'asile et réfugiés, indépendamment de leur statut de HCSU. Les résultats ont mis en évidence une augmentation de 45% du nombre de consultations aux urgences entre 2013 et 2015 par cette population. Considérant ces constats et les difficultés rencontrées par les patients migrants, le développement d'une prise en charge et d'une prévention adaptée aux besoins spécifiques de cette population revête

d'une grande importance en santé publique. Le présent travail vise à contribuer à ces efforts en approfondissant notre connaissance de l'expérience, du parcours et des besoins spécifiques de cette population.

---

### Bourse de démarrage CMPR

**Auteur :** Fabian Egli,  
responsable communication

En tant que plateforme dédiée à l'échange et à la stratégie, le Collège de médecine de premier recours a pour objectif de contribuer à définir le présent et l'avenir des soins médicaux de base en Suisse. Il s'agit notamment de promouvoir et de soutenir activement la formation de base, la formation postgraduée et continue, le domaine de la prévention, la qualité et la recherche en médecine de premier recours et pédiatrie.

De ce fait, le Conseil de fondation du CMPR a décidé en 2018 qu'il serait possible, à partir de 2019, de solliciter un financement d'aide au démarrage pour la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets innovants dans le domaine de la médecine de premier recours (y c. pédiatrie).

- › l'aide au démarrage est conçue comme un financement unique.
- › La bourse s'adresse en premier lieu aux jeunes médecins en formation postgraduée (médecine de premier recours ou pédiatrie).
- › L'action est limitée à quatre projets par an, et le montant maximal alloué à chacun est de 40 000 francs.

En 2022, le secrétariat du CMPR a de nouveau reçu un grand nombre de demandes passionnantes et de qualité. Les projets présentés ont été étudiés attentivement et discutés par des experts internationaux chevronnés. Sur la base de l'évaluation des experts, le Conseil de fondation du CMPR a finalement décidé d'accorder une aide au démarrage aux trois projets suivants :

- › «Job dissatisfaction: what is the situation of Swiss general practitioners?» de Christine Cohidon et al.

- › «Changes in prevalence of short and continuous Zolpidem and Benzodiazepine prescription in Switzerland. Evidence from insurance claims data 2010-2019.» de Tamara Scharf et al.
- › «Was the introduction of new evidence and new guidelines for treatment of subclinical hypothyroidism associated with change in trends of levothyroxine prescriptions by general practitioners in Switzerland? An interrupted time series analysis from 2015-2021.» de Mirah Stuber et al.

Le Collège de médecine de premier recours souhaite beaucoup de succès à tous les projets!

---

### Fonds de recherche et Fonds interprofessionnalité

**Auteur :** Fabian Egli,  
responsable communication

Une brève rétrospective: en 2019, en plus du traditionnel Prix de recherche, le Collège de médecine de premier recours a remis pour la première fois le *Early Career Prize*, destiné à la relève professionnelle du domaine médical. Cette même année a vu la création de la Bourse de démarrage, dédiée au financement initial de projets de recherche innovants. Afin de soutenir la recherche d'une façon encore plus ciblée et consciente, le Conseil de fondation a créé deux subventions supplémentaires en 2021: le Fonds de recherche et le Fonds interprofessionnalité. Les deux fonds sont destinés tant aux chercheurs confirmés qu'à la relève scientifique.

- › Chaque année, le *Fonds de recherche* s'articule autour d'un nouveau thème. En 2022, c'était celui de «Self-care et éducation des patients»
- › Le *Fonds interprofessionnalité* a pour but d'améliorer la coopération entre les équipes interprofessionnelles. Les projets présentés doivent donc faire intervenir au moins deux groupes professionnels de médecine de premier recours.

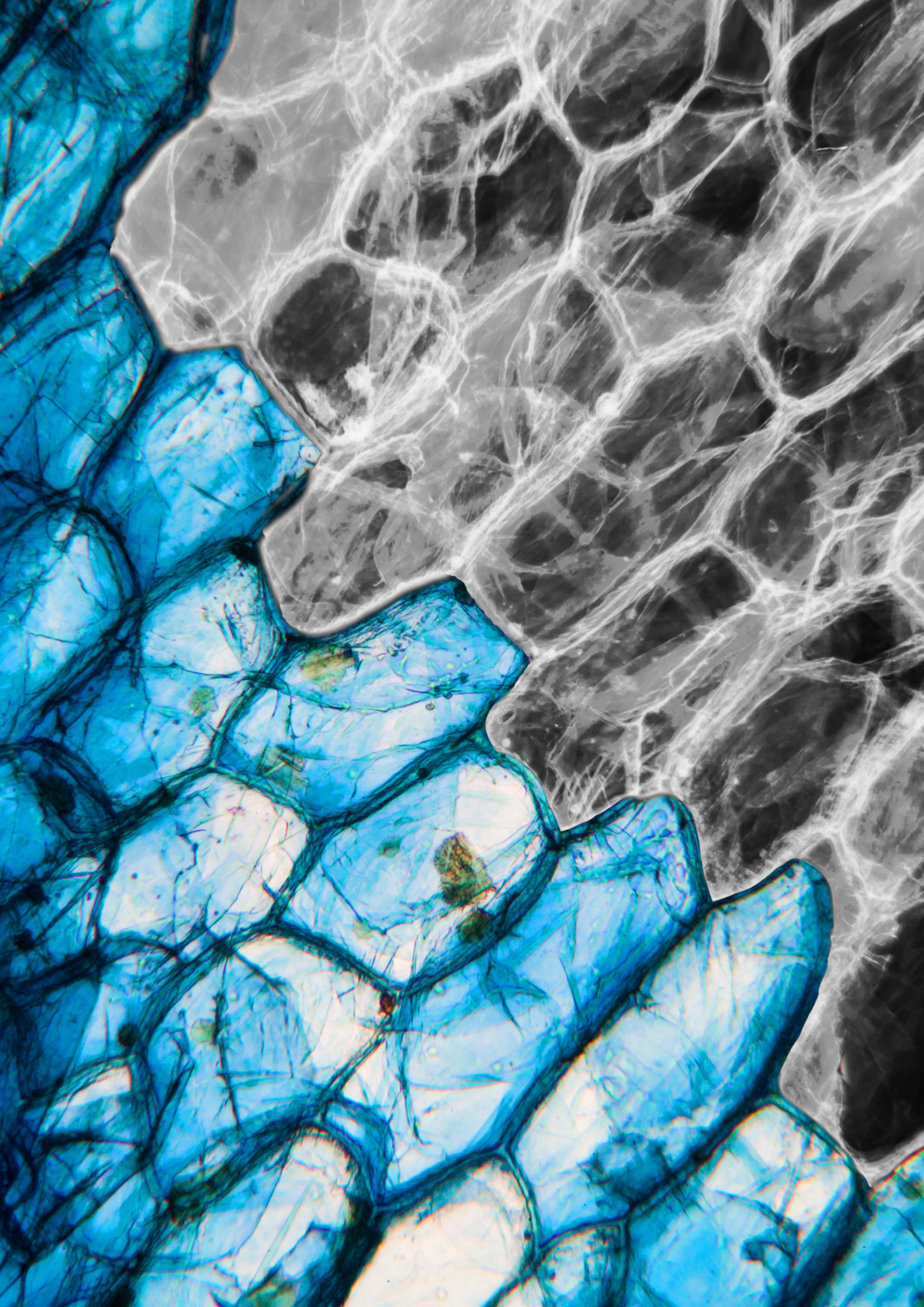
En 2021, 13 projets au total ont été soumis aux deux fonds.

Pour le Fonds de recherche, c'est le projet de Carole Aubert intitulé «*Sedative-hypnotic in older*

*adults with sleep problems in Switzerland: general practitioner determinants of (de)prescribing and patient self-care educational materials*» qui s'est imposé.

Quant au *Fonds interprofessionnalité*, c'est le projet d'Andreas Zeller, « *Social issues in general practice – an interprofessional perspective of general practitioners and social workers on frequency, challenges, and needs.* », qui a su convaincre.

Le CMPR souhaite beaucoup de succès à ces deux projets!



Actifs	31.12.2022 CHF	%	31.12.2021 CHF	%
<b>Actifs circulants</b>				
<b>Trésorerie</b>				
Banques	1 360 693.25		1 576 861.00	
	<b>1 360 693.25</b>	<b>37,9</b>	<b>1 576 861.00</b>	<b>46,4</b>
<b>Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers</b>				
Organisation des congrès	1 984 645.74		1 566 224.28	
Créances	16 865.50		16 435.05	
	<b>2 001 511.24</b>	<b>55,8</b>	<b>1 582 659.33</b>	<b>46,6</b>
<b>Autres créances à court terme envers des institutions publiques</b>				
Décompte TVA	9 323.29		5 854.35	
<b>envers les assurances sociales</b>				
CC AVS, AI, APG, AC	3 552.90		0.00	
	<b>12 876.19</b>	<b>0,4</b>	<b>5 854.35</b>	<b>0,2</b>
<b>Actifs de régularisation</b>				
Charges payées d'avance	193 434.67		211 640.29	
Produits à recevoir	20 130.00		20 205.00	
	<b>213 564.67</b>	<b>6,0</b>	<b>231 845.29</b>	<b>6,8</b>
<b>Total Actifs circulants</b>	<b>3 588 645.35</b>	<b>100,0</b>	<b>3 397 219.97</b>	<b>100,0</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>3 588 645.35</b>	<b>100,0</b>	<b>3 397 219.97</b>	<b>100,0</b>

Passifs	31.12.2022 CHF	%	31.12.2021 CHF	%
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>				
<b>Dettes résultant d'achats et de prestations de services envers des tiers</b>				
Dettes de tiers	518 929.86		345 308.35	
	<b>518 929.86</b>	<b>14,5</b>	<b>345 308.35</b>	<b>10,2</b>
<b>Autres créances à court terme envers les assurances sociales</b>				
CC AVS, AI, APG, AC	0.00		18 391.35	
	<b>0.00</b>	<b>0,0</b>	<b>18 391.35</b>	<b>0,5</b>
<b>Passifs de régularisation</b>				
Charges à payer	80 000.00		11 127.75	
Produits reçus d'avance	220 596.87		248 468.62	
	<b>300 596.87</b>	<b>8,4</b>	<b>259 596.37</b>	<b>7,6</b>
<b>Total Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>819 526.73</b>	<b>22,8</b>	<b>623 296.07</b>	<b>18,3</b>
<b>Total Capitaux étrangers</b>	<b>819 526.73</b>	<b>22,8</b>	<b>623 296.07</b>	<b>18,3</b>
<b>Fonds propres</b>				
<b>Capital propre</b>				
Capital de la fondation	80 000.00		80 000.00	
	<b>80 000.00</b>	<b>2,2</b>	<b>80 000.00</b>	<b>2,4</b>
<b>Réserves</b>				
Capital libre	1 444 118.62		1 448 923.90	
Réserves	825 000.00		825 000.00	
Réserves pour projets	420 000.00		420 000.00	
	<b>2 689 118.62</b>	<b>74,9</b>	<b>2 693 923.90</b>	<b>79,3</b>
<b>Total Fonds propres</b>	<b>2 769 118.62</b>	<b>77,2</b>	<b>2 773 923.90</b>	<b>81,7</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>3 588 645.35</b>	<b>100,0</b>	<b>3 397 219.97</b>	<b>100,0</b>

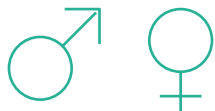
	2022 01.01.2022 - 31.12.2022 CHF	%	2021 01.01.2021 - 31.12.2021 CHF	%
<b>Produits nets des prestations de services</b>				
Formation postgraduée et continue	2 079 246.49		1 757 655.70	
Prévention	100 325.00		100 080.00	
Revenu des contributions annuelles	8 782.00		8 768.00	
	<b>2 188 353.49</b>	<b>100,0</b>	<b>1 866 503.70</b>	<b>100,0</b>
<b>Chiffre d'affaires résultant des prestations de services</b>	<b>2 188 353.49</b>	<b>100,0</b>	<b>1 866 503.70</b>	<b>100,0</b>
<b>Charges des prestations de services</b>				
Formation postgraduée et continue	1 565 664.54		1 458 069.12	
Prévention	76 960.20		91 745.45	
Recherche et qualité	268 317.13		257 954.40	
Soutien projets tiers	61 145.00		162 500.00	
	<b>1 972 086.87</b>	<b>90,1</b>	<b>1 970 268.97</b>	<b>105,6</b>
<b>Marge brute 1</b>	<b>216 266.62</b>	<b>9,9</b>	<b>-103 765.27</b>	<b>-5,6</b>
<b>Autres charges de personnel</b>				
Indemnités annuelles	38 550.00		38 550.00	
Secrétariat et comptabilité UPCF	57 683.40		55 695.90	
Charges sociales	31 568.85		32 496.95	
	<b>127 802.25</b>	<b>5,8</b>	<b>126 742.85</b>	<b>6,8</b>
<b>Marge brute 2</b>	<b>88 464.37</b>	<b>4,0</b>	<b>-230 508.12</b>	<b>-12,3</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Assurances choses	630.00		630.00	
Charges informatiques et administratives	10 693.58		31 394.80	
Charges administratives UPCF	6 312.95		9 995.80	
	<b>17 636.53</b>	<b>0,8</b>	<b>42 020.60</b>	<b>2,3</b>
<b>Resultat d'exploitation 1</b>	<b>70 827.84</b>	<b>3,2</b>	<b>-272 528.72</b>	<b>-14,6</b>



➤ COMPTE ANNUEL 2022

➤ COMPTE DE RÉSULTAT

	2022 01.01.2022 - 31.12.2022 CHF	%	2021 01.01.2021 - 31.12.2021 CHF	%
<b>Résultat financier</b>				
Charges financières	229.98		320.02	
Produits financiers	129.95		22 288.90	
	<b>-100.03</b>	<b>0,0</b>	<b>21 968.88</b>	<b>1,2</b>
<b>Résultat avant impôts et résultat hors exploitation</b>	<b>70 727.81</b>	<b>3,2</b>	<b>-250 559.84</b>	<b>-13,4</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>				
Résultat hors exploitation	2 100.00		0.00	
	<b>2 100.00</b>	<b>0,1</b>	<b>0.00</b>	<b>0,0</b>
<b>Impôts</b>				
Impôts directs	1 224.90		0.00	
TVA	76 408.19		0.00	
	77 633.09	3,5	0.00	<b>0,0</b>
	<b>-77 633.09</b>	<b>-3,5</b>	0.00	<b>0,0</b>
<b>Résultat annuel (avant attributions aux fonds propres)</b>	<b>-4 805.28</b>	<b>-0,2</b>	<b>-250 559.84</b>	<b>-13,4</b>
<b>Attributions</b>				
Capital libre	4 805.28		250 559.84	
	<b>4 805.25</b>	<b>0,2</b>	<b>250 559.84</b>	<b>13,4</b>
	<b>0.00</b>	<b>0,0</b>	<b>0.00</b>	<b>0,0</b>



**85% h**  
**15% f**

**Pourcentage femmes / hommes  
(conseil de fondation CMPR)**



**86% d**  
**14% f**

**Cabinets médicaux participants  
à la Journée de vaccination  
contre la grippe / Suisse allemande vs.  
Suisse romande**



**3 258.3**

**Nombre d'heures de travail  
du secrétariat**

**CMPR**



**2 188 353.49**

**Chiffre d'affaires**

**FUN  
FACT**



**1**

**Nombre de tests de grossesse  
positifs effectués par  
les employés du CMPR  
(y compris les partenaires)**



**2253**

**Nombre de participants  
aux formations  
postgraduées  
et continues**



**317 105.00**

**Bourse de démarrage,  
prix, fonds,  
projets de tiers**